

Compte-rendu de l'audience au ministère de l'Education nationale 17 mars 2025

Pour rappel, la FNEC FP-FO, avec le soutien de sa Confédération, s'était adressée à la ministre E. Borne pour lui demander une audience dans le cadre de l'appel du comité des écoles et établissements de l'Yonne à faire converger les revendications au ministère le samedi 15 mars. Nous demandions que les délégations qui le souhaitent puissent être reçues. Cette audience a finalement eu lieu le 17 mars.

Une délégation composée d'un parent d'élève de l'Yonne, d'un directeur d'école de l'association des directeurs parisiens, de membres des comités départementaux de l'Yonne, de la Haute-Loire et du Tarn a été reçue avec la FNEC FP-FO ce lundi 17 mars par deux représentants de la Ministre.

En préambule, la délégation a regretté que la demande d'audience initialement prévue après la manifestation du samedi 15 mars ait été reportée de deux jours alors que plus de 200 personnels, parents d'élèves et élus représentants des dizaines de départements étaient présents devant le ministère pour faire valoir leurs revendications.

Les représentants de la Ministre ont fait part de leur étonnement concernant la délégation qui composait cette audience notamment qu'elle soit composée de représentants de comités départementaux et ils ont indiqué qu'il n'était pas question de discuter, lors de cette audience, des moyens donnés dans chaque département.

Pour autant, les membres de la délégation ont présenté toutes les situations confiées par leurs comités départementaux ainsi que tous les dossiers confiés par les délégations présentes samedi et ceux dont la FNEC FP-FO avait été destinataire.

Malgré la tentative des représentants de la ministre d'user des mêmes éléments de langage et du même argumentaire donnés dans l'ensemble des CSA locaux et CDEN, ils ont été contraints d'indiquer qu'ils s'engageaient à se retourner vers les différents Recteurs et DASEN dans les plus brefs délais.

Ils ont également indiqué que le ministère de l'Education Nationale n'était pas décisionnaire du budget en renvoyant la responsabilité sur le Premier ministre et sur Bercy.

La FNEC FP FO invite tous ses syndicats à se saisir de la carte scolaire, y compris après la tenue des instances, pour réunir les parents avec les personnels, et organiser ensemble le rapport de force qui fera plier ce gouvernement sur l'ensemble de ses mesures d'austérité.

Montreuil, le 18 mars 2025